

## LES PALMES DES JEUX

### Édition 2018

#### **Changements édition 2018 – voir la dernière section**

#### **Pourquoi participer?**

- Aider à choisir et promouvoir les meilleurs jeux selon vos critères.
- Bénéficier des éléments promotionnels décidés par les éditeurs/distributeurs. Ce sera à leur discrétion et ça pourrait être l'envoi d'échantillons, de posters, de vidéos ... ou tout simplement des présentations en magasin.
- Le faible coût d'inscription pour participer. C'est seulement 50 \$ pour devenir membre de LQ et ça vous donne tous les autres avantages des membres. Nous sommes en plein développement et nous avons plusieurs nouveaux projets qui seront mis en place dans les deux prochaines années.
- Ne pas voter, c'est donner plus d'importance aux votes des autres.

#### **Les 5 Catégories**

- Meilleures illustrations (boite et contenu)
- Meilleur jeu éducatif
- Meilleur jeu conçu au Québec (\*)
- Meilleur jeu d'ambiance
- Jeu de l'année (\*\*)

(\*) L'auteur et/ou l'éditeur et/ou le fabricant doivent être québécois.

(\*\*) Jeu de type familial grand public.

#### **Qui pourra voter?**

- Toutes les entreprises membres en règle de Ludo-Québec dont la vente ou la location de jeux de société au public représente au moins 10% de leur chiffre d'affaire. Pourront également voter les entreprises membres en règle de Ludo-Québec dont l'activité principale est la promotion du jeu de société auprès du public. Seront donc concernées les magasins de jeux, les cafés/bars/restos ludiques, les ludothèques et les librairies activement impliquées dans la vente de jeux de société.
- Pour les chaînes de boutiques (propriétaires identiques), il y aura 1 vote par magasin jusqu'à un maximum de 4 votes. Chaque boutique doit soumettre son propre formulaire avec ses propres votes.
- Toute entreprise qui publie ou distribue un jeu soit directement, soit à travers une compagnie associée, ne pourra pas voter dans la catégorie dans lequel ce jeu est présenté.

## Détails du processus

- Validation de la liste des jeux soumis avec les appliquant début Juillet.
- Publication de la liste des jeux soumis et envoi de cette liste et des formulaires de vote aux membres votants début Août.
- Les formulaires de votes doivent être envoyés à LQ au plus tard le 14 Octobre, soit par la poste, soit par courriel. Ils doivent être signés par un responsable du détaillant.
- Clôture des votes reçus le 15 Octobre. Comptabilisation des votes par un groupe de 3 à 5 personnes neutres.
- Dans chaque catégorie, les détaillants donneront leurs trois premiers choix. 3 points seront attribués au premier, 2 points au deuxième et 1 point au troisième. En cas d'égalité, le vainqueur sera - entre le ou les ex-æquo - le jeu qui a reçu le plus de votes, sauf si cela aurait pour résultat de donner plus d'un prix à un jeu tout en n'en donnant aucun à un autre.

## Remise des prix

Le jeu qui a obtenu le plus de point dans sa catégorie recevra «La Palme d'Or». Le deuxième recevra «La Palme d'Argent» et les 3<sup>ème</sup> «La Palme de Bronze». Les gagnants seront annoncés aux gagnants, aux boutiques et aux médias entre le 21 et le 31 Octobre. Les trophées seront remis aux gagnants pendant le salon du jeu de Montréal.

## Promotion du prix auprès des médias et du public

- Réseaux sociaux
- Site internet
- Infolettres
- Concours
- Distribution de 5000 pamphlets
- Média traditionnels provinciaux
- Média traditionnels locaux
- Synergie avec le salon
- Remise de trophées physiques pendant le salon

## Résumé des changements par rapport à l'édition précédente

- Le vote se tiendra cette année jusqu'au 15 Octobre.